

Pour un taux de TVA unique

Berne, le 5 mars 2015

Communiqué de presse

Pour un taux de TVA unique

Le PLR propose des mesures concrètes

Le système commun de la TVA s'avère très complexe, inefficace et génère de coûts administratifs exorbitants. Ce fait n'est pas nouveau et d'ailleurs bien répandu. Une réforme est d'autant plus urgente, surtout si l'on prend en compte le franc fort et les nombreux coûts administratifs qui sont excessifs. [Avec sa motion, le PLR.Les Libéraux-Radicux](#) démontre comment un taux unique juste et efficace doit être appliqué.

La besoin d'une réforme sur la TVA a été identifié depuis bien longtemps. Les taux réduits et les nombreuses exceptions sont à l'origine d'un système particulièrement complexe et inefficace.

C'est pourquoi le PLR a déposé hier une motion qui démontre comment le système peut être simplifié. Nous proposons de réduire de façon importante les exceptions et de supprimer les taux réduits. Ainsi, nous ouvrons la voie à la TVA unique, qui devrait se situer entre 6% et 6.5%, ceci sans générer de perte fiscale.

Suppression de la TVA pour les biens à usage quotidien

Afin d'éviter d'accabler encore plus les ménages, le PLR propose d'exonérer de la taxe certains aliments, les médicaments, les services dans le domaine éducatif ou encore les médias. C'est ici que cette motion fait toute la différence, comparée à de précédentes propositions.

Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-